

Baromètre mensuel de la sécurité routière

Décembre

ATTENTION: les valeurs mentionnées dans ce suivi mensuel sont issues des remontées rapides des forces de sécurité.

Les modifications des conditions de trafic à partir du mois de mars 2020 en raison de la crise sanitaire ont conduit à prévoir, pour les données conjoncturelles de l'année 2022, une double comparaison avec les données de 2021 mais aussi de 2019, année dite de référence avant la crise sanitaire.

L'ACCIDENTALITÉ - BILAN MENSUEL DÉCEMBRE

	Données mensuelles décembre										
	2022	2021	2020	2019	2018	2022/2021		2022/2020		2022/2019	
						Écart	Tendance	Écart	Tendance	Écart	Tendance
Accidents	22	32	23	39	32	-10	-31 %	-1	-4 %	-17	-43%
Tués	5	2	1	4	4	3	+150 %	4	+400 %	1	+25 %
Blessés	21	39	35	48	45	-18	-46 %	-14	-40 %	-27	-56 %

	Données cumulées sur les douze premiers mois de l'année										
	2022	2021	2020	2019	2018	2022/2021		2022/2020		2022/2019	
						Écart	Tendance	Écart	Tendance	Écart	Tendance
Accidents	354	287	307	372	395	67	+23 %	47	+16 %	-18	-5%
Tués	46	24	39	46	48	22	+92 %	7	+18 %	0	0
Blessés	462	369	384	483	536	93	+25 %	61	+16 %	-38	-8 %

Principales tendances du mois de décembre 2022 :

Le nombre d'accidents corporels enregistrés par les forces de sécurité intérieure s'établit à **22 accidents** en décembre 2022, inférieur au résultat de l'an dernier (10 accidents corporels de moins qu'en décembre 2021, soit une diminution de 31 %) ainsi qu'au résultat du mois de décembre 2019 (1 accident corporel de moins).

5 personnes sont décédées sur les routes mosellanes en décembre 2022, un chiffre en augmentation de +150 % par rapport à décembre 2021 (2 tués). Ce résultat est également croissant par rapport à décembre 2019 (1 tué de plus, soit une augmentation de +25 %).

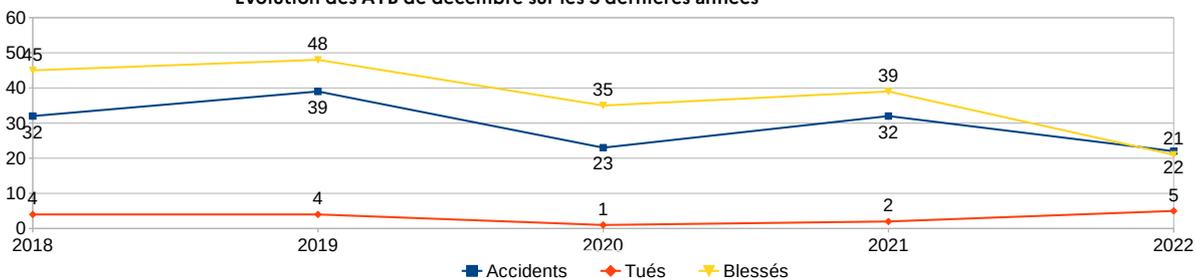
21 blessés ont été enregistrés en décembre 2022, soit un résultat de -46 % par rapport à décembre 2021 et de -56 % par rapport à décembre 2019 (39 blessés en décembre 2021 et 48 en décembre 2019).

Malgré une diminution du nombre d'accidents et de blessés, les accidents qui sont survenus lors de ce mois de décembre 2022 sont proportionnellement plus mortels que les années précédentes.

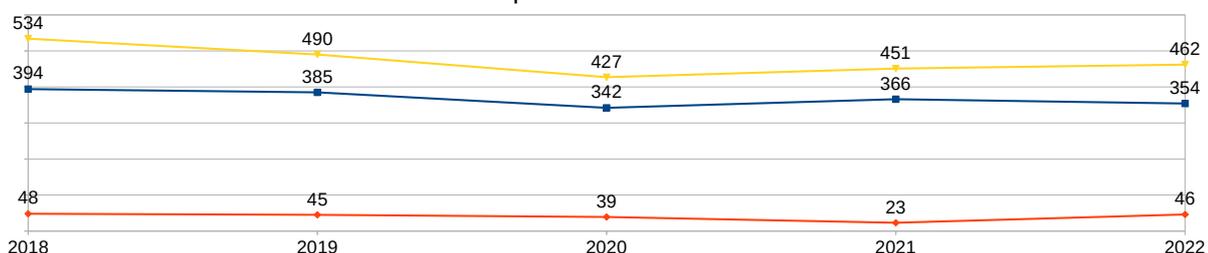
Analyse des douze premiers mois de l'année 2022 :

L'ensemble des indicateurs d'accidentalité routière en Moselle en 2022 sont en hausse. On constate une augmentation du nombre de tués par rapport à l'année 2021 (+92%), pour un nombre d'accidents et de blessés plus importants (respectivement +23% et +25%). Néanmoins, ces mêmes indicateurs sont en légère baisse par rapport à l'année 2019 dite de référence, avec une mortalité similaire, traduisant un retour à un trafic similaire à la période avant pandémie.

Evolution des ATB de décembre sur les 5 dernières années



Evolution des ATB des 12 premiers mois cumulés sur les 5 dernières années



L'ACCIDENTOLOGIE – ANALYSE DES ACCIDENTS MORTELS

Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Décembre 2022	2	0	3	0	0
Cumul janvier – décembre 2022	8	7	22	2	7

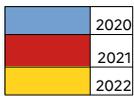
Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Décembre 2022	1	4	0
Cumul janvier – décembre 2022	8	33	5

Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Décembre 2021	1	0	1	0	0
Cumul 2021	4	1	14	0	5

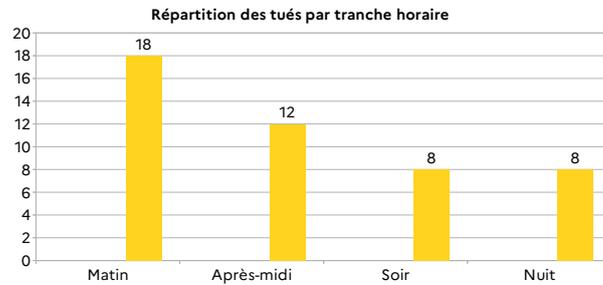
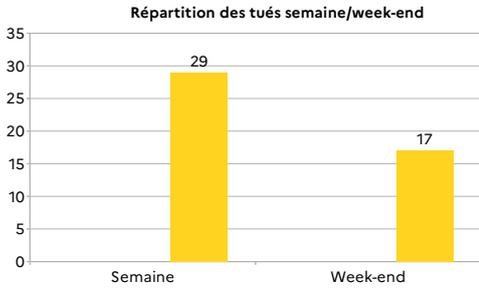
Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Décembre 2021	0	1	1
Cumul 2021	7	14	3

Répartition des personnes tuées	Localisation				
	Autoroute	Route Nationale	Route Départementale	Route Métropolitaine	Voie Communale
Décembre 2020	0	0	1	0	0
Cumul 2020	7	1	25	0	6

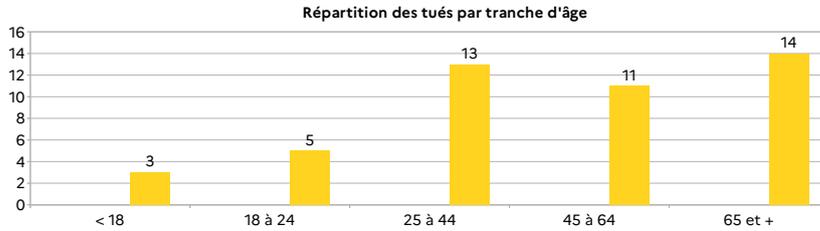
Répartition des personnes tuées	Par forces de l'ordre		
	Police nationale	Gendarmerie nationale	CRS
Décembre 2020	1	0	0
Cumul 2020	5	28	6



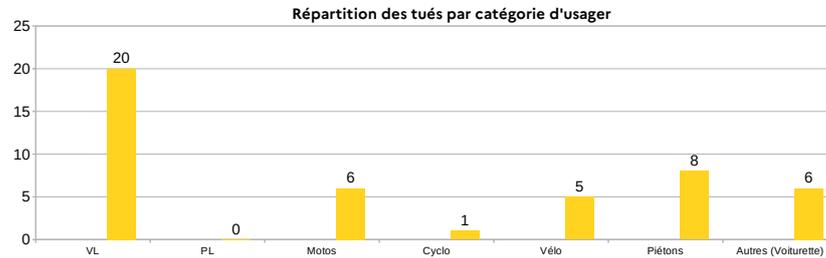
L'ACCIDENTOLOGIE – ANALYSE DES ACCIDENTS MORTELS (CUMUL JANVIER – DÉCEMBRE 2022)



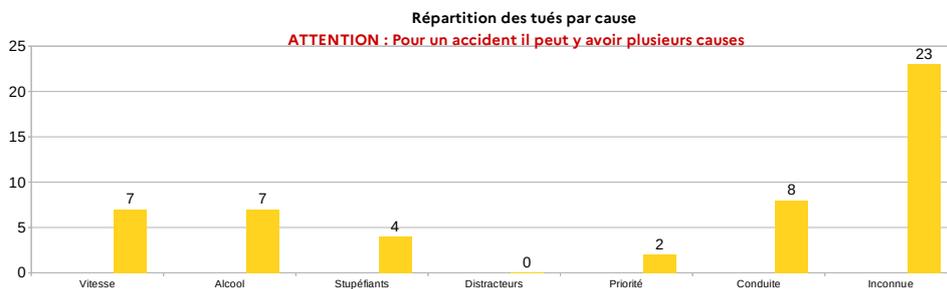
La majorité des accidents mortels ont lieu la semaine (29 accidents) et se déroulent principalement le matin (18 accidents).



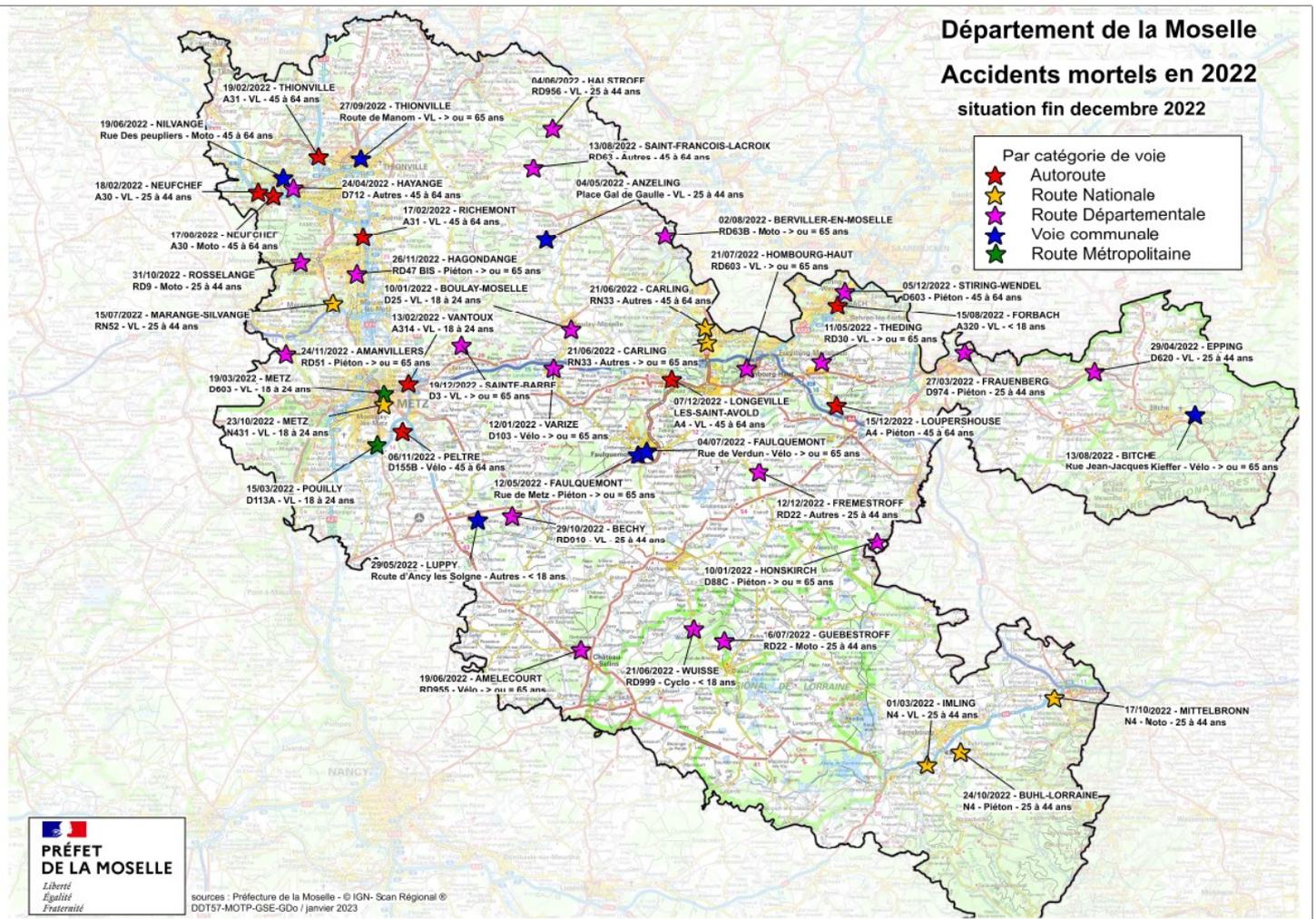
Les 65 ans et plus sont fortement représentés (14 tués), suivi des personnes âgées entre 25 et 44 ans (13 tués).



Depuis le 1^{er} janvier 2022, 20 conducteurs de véhicules légers sont décédés sur les routes de Moselle et 5 conducteurs de voiturettes ont été tués (et 1 conducteur de camping-car). Aucun conducteur de poids lourd n'est décédé en 2022.



En excluant les causes indéterminées, les erreurs de conduite, la vitesse et l'alcool sont les principales causes des accidents mortels.



Légende : Date de l'évènement – Lieu de l'évènement
 Axe routier de l'évènement – Type d'usager – Age de l'usager

ACTUALITÉS

* LES 100 ANS DU PERMIS DE CONDUIRE

La dénomination « permis de conduire » est née il y a 100 ans, le 31 décembre 1922. Le permis succède alors au certificat de capacité, instauré pour circuler en véhicule à moteur à Paris, puis sur l'ensemble du territoire. Véritable promesse d'une mobilité autonome, à la fois précieux pour l'insertion professionnelles et pour les trajets de la vie quotidienne, le permis est également souvent le symbole du passage à la vie d'adulte.

En 2021, 1 101 081 candidats ont obtenu le permis de conduire français après avoir réussi leur examen.

Depuis un siècle, l'apparence du permis de conduire et les connaissances qu'il sanctionne ont évolué : le papier rose à trois volets a laissé place à un format plus petit, rigide, commun à tous les pays de l'Union européenne. Le contenu, lui, s'est considérablement enrichi pour accompagner la codification toujours plus précise de la route, l'évolution des mobilités, des comportements des conducteurs, des caractéristiques des véhicules et des infrastructures.

Le permis se décline à présent en différentes catégories en fonction des types de véhicule, prend en compte la spécificité des conducteurs novices, intègre de nouveaux modes d'apprentissage et inclut dans son enseignement l'attention à porter aux autres usagers à commencer par les plus vulnérables.

En un siècle, le permis de conduire a su épouser la mutation d'une société de plus en plus sensible au caractère inacceptable de la mortalité routière. En témoigne sa transformation en un permis à points, le 1er juillet 1992, pour responsabiliser les conducteurs, afin qu'ils évitent l'infraction et sa récurrence.

En 2021, 82,9 % des conducteurs disposaient de 11 ou 12 points, preuve d'une adoption massive d'une conduite responsable.



ACTIONS

* SÉMINAIRE DES INTERVENANTS DÉPARTEMENTAUX DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le vendredi 2 décembre 2022 s'est tenu un séminaire organisé pour les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), relais indispensables des messages de prévention et de sensibilisation.

Pendant cette journée, les IDSR ont pu écouter des interventions du préfet de la Moselle, de la directrice de cabinet, cheffe de projet sécurité routière, mais également découvrir les missions de la police nationale, de la CRS autoroutière et de la gendarmerie nationale en matière de sécurité routière, connaître l'offre de formation dispensée par le CEREMA, partager l'analyse de l'accidentalité mais surtout échanger sur les expériences de chacun.

La journée s'est clôturée par une visite du stade FC Metz pour remercier les intervenants pour leur engagement et leur mobilisation.

La campagne de recrutement des IDSR pour l'année 2023 est ouverte, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Plus d'informations : <https://www.moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-Defense-et-Risques/Securite-routiere/Agir-au-plan-local/Appels-a-candidatures-in>

